Contribution n°103 (Web)

Anonyme

Déposée le 12 octobre 2026 à 21h13

Âgé, je me refuse de léguer à mes enfants, à mes petits-enfants et aux générations futures, une terre polluée par des installations industrielles que sont les éoliennes, des paysages balafrés par des mâts et des pales et un patrimoine millénaire balafré ainsi. Une conclusion défavorable s'impose.